

Nous souhaitons développer un comportement responsable face à l'impact environnemental de nos activités. La valorisation de nos déchets et un fonctionnement visant à minimiser la pollution sont les deux principes selon lesquels SSI organise la gestion environnementale.

Réduction de papier et consommable :

- Une seule imprimante centralisée pour l'ensemble des services, une imprimante pour les étiquettes et une imprimante pour les documents confidentiels (Comptabilité et Ressources humaines)
- Stockage des documents par voie numérique, assuré par des sauvegardes internes et externes
- Sélection de papier recyclé et recyclable
- Sélection d'un fournisseur pour la gestion des déchets recyclables
- Recyclage des toners d'imprimante

Valorisation des déchets :

- Les déchets issus des services généraux de SSI sont : papier, carton, plastiques, bureautique.
- Le tri sélectif permet de séparer les déchets par type.
- SSI sélectionne des fournisseurs agréés pour gérer la récupération et le recyclage de ses déchets.
- Le matériel de bureautique est entretenu par le fournisseur qui le récupère lorsqu'il est vide ou usagé afin de le recycler.
- Les matériaux de production sont confiés à des recycleurs agréés et / ou remis à neuf pour leur réutilisation dans le cadre d'urgence avant le remplacement par la pièce neuve

Diminution de la consommation d'énergie :

- La mise en veille automatique des appareils de bureautique est activée.
- Les installations en luminaire et en air conditionné sont optimisées pour diminuer la consommation d'énergie : ampoule écoénergétique, système de distribution d'air à deux canaux plutôt que quatre.

- Les consommables sont commandés avec les quantités juste et sur-mesure afin de diminuer les rebuts de production et ainsi diminuer l'utilisation des équipements de production.